

Nos questions posées la veille	Les réponses de la direction	Analyse
<p><b>Campagne IR :</b> Solidaires Finances Publiques tient à vous réaffirmer que le lancement de celle-ci le 20/04 et en particulier pour le téléphone ne doit pas conduire à augmenter en présentiel le nombre d'agents du SIP ou d'autres services.</p> <p>Des solutions alternatives doivent être trouvées à la solution du présentiel.</p> <p>D'ailleurs à ce titre, il semble étrange qu'un éventuel appel aux volontaires soit lancé pour ce faire alors que les discours gouvernementaux sont tout autre : appel au civisme pour rester confiné! (le confinement sauve 1 vie toutes les 8 min). A ce sujet, il est important de préciser que le volontariat, par définition, n'est pas une obligation. Donc, ne pas être volontaire n'est pas un refus d'exécuter un ordre direct, n'est donc pas un manquement à l'article 28 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires (loi dite loi Le Pors), concernant l'obéissance hiérarchique. Donc n'est passible d'aucune sorte de sanction.</p> <p>D'autre part allez-vous envoyer des agents dans les MFS pour assurer les permanences IR? Nous allons être clairs sur le sujet, les agents doivent être en nombre réduit dans les services, il ne serait pas question de les envoyer sur des MFS et de leur faire prendre des risques supplémentaires. «Le confinement est appelé à durer» (cf réponse du premier</p>	<p>La direction annonce que le taux d'agents en présentiel pour répondre au téléphone augmentera du fait de la campagne IR. Il indique ne pas connaître à ce jour comment cela se traduira sur le niveau du taux de présentiel dans les SIP mais il augmentera. Il n'existe pas à ce jour de dispositif capable de fonctionner à distance. Il indique qu'en tout état de cause, il estime que les mesures de distanciation seront possibles par l'occupation des guichets d'accueil, des box, et espaces non occupés. Il définira avec les chefs de service les modalités d'organisation.</p> <p>Sur l'appel aux volontaires, il souhaite mobiliser les vérificateurs à distance sur les questions simples (courriel). Le PCRП est concerné en présentiel à priori pour répondre aux questions complexes.</p> <p>Il se félicite si des volontaires répondent à l'appel. Il considère que le volontariat est une réponse de solidarité dans la période.</p> <p>Le directeur indique que les MSAP et MFS du département sont fermées pendant le confinement.</p> <p>A ce stade, la DDFiP n'a pas prévu d'envoyer des agents en cas de dé-confinement.</p> <p>Si elles ouvraient pendant le dé-confinement, la participation de la DDfiP se résumerait à l'envoi de</p>	<p>Nous avons de quoi nous inquiéter quand le DG annonce le 9 avril aux organisations syndicales que le taux indicatif de présentiel dans les SIP représenterait 40%! C'est irresponsable !</p> <p>En séance Solidaires Finances Publiques demande pourquoi en présentiel ? La DG a acheté des téléphones portables avec un déport possible depuis le 0800... Si les micros portables sont optimisés (voir § micros-portables), que des téléphones portables sont achetés des agents pourraient le faire en télétravail ? Le directeur répond «je mets les agents en présentiel ! Quoique ? » « en télétravail pourquoi pas si c'est possible»</p> <p>Sur le volontariat, le directeur répond à notre insistance sur la notion de volontariat : s'il n'a pas suffisamment de volontaires, la mission reste prioritaire... Et nous, nous traduisons des agents seront placés dans le périmètre des missions prioritaires ? Silence du directeur qui en dit long...</p> <p>Le volontariat n'est donc pas du volontariat !</p> <p>C'est mieux quand c'est dit !</p>

<p>ministre aux sénateurs hier), il serait criminel de faire comme si de rien n'était et organiser la campagne sans tenir compte de la crise sanitaire</p>	<p>documentations sur les services en ligne et contact dans les CFP.</p>	
<p><b>Micros portables</b> : la direction s'est-elle assurée de la réelle destination de ces micros pour le télétravail et en mission prioritaire? Nous vous demandons de bien vouloir nous faire un point sur le sujet, car il nous semble opportun que le faible parc alloué soit optimisé pour le télétravail sur des missions prioritaires uniquement.</p>	<p>La direction indique qu'elle n'a pas la prétention d'avoir optimisé du premier jet la répartition des micros portables. Sur l'optimisation, le directeur répond être en phase avec notre demande. Il va refaire le tour de la question avec ses équipes.</p>	<p>Solidaires Finances Publiques prend acte, mais insiste sur l'optimisation la plus complète possible de l'allocation des micros portables à des agents pour du télétravail et uniquement sur des missions prioritaires. Il est anormal que pour certaines missions non prioritaires des micro portables soient alloués alors que cette allocation sur des missions prioritaires ferait baisser le taux de présentiel. Le sujet sera d'autant plus prégnant lors du lancement de la campagne IR.</p>
<p><b>Dispositions de protection des agents</b> : pouvez-vous nous indiquer si chaque agent en présentiel a accès à tout moment et en nombre suffisant à du gel hydroalcoolique, des lingettes, des gants?</p>	<p>Les tournées de la logistique pour la livraison sont organisées depuis quelques temps. Une grande quantité de gel hydro-alcoolique est commandé et la direction est dans l'attente de la livraison. Pour les lingettes, c'est plus difficile mais on y arrive. On fera un point avec les chefs de service</p>	<p>Solidaires Finances Publiques a ajouté que devant l'augmentation du présentiel (voir §Campagne IR), il faudra anticiper et nettoyer les locaux susceptibles d'être occupés.</p>
<p><b>Données concernant les effectifs</b> : comme nous vous l'avions déjà demandé, nous souhaitons obtenir (outre ce qui nous est transmis ) quotidiennement le nombre d'agents atteints Covid19, le nombre d'agents symptomatiques, le nombre d'agents en quatorzaine, les services concernés, etc.</p>	<p><u>Présentiel</u> : 21,60 %. Le taux de présentiel augmente par rapport aux jours précédents du fait du rappel d'agents de direction pour assurer la logistique (livraison des protections plexiglass dans les trésoreries, courrier, et livraison de fournitures). Les services RH ont également été appelés. <u>Situation sanitaire</u> : à ce jour, 10 collègues sont symptomatiques donc mis en quatorzaine. 4 autres agents non symptomatiques mais ayant pu être contact sont également mis en quatorzaine. La situation sanitaire sera fournie régulièrement aux représentants du personnel avec les données déjà transmises.</p>	
<p><b>Concernant l'évolution du PCA</b> : nous sommes conscients qu'à la veille de la campagne déclarative IR le PCA pour les SIP va évoluer. Y - a-t-il d'autres services , missions qui vont voir leur PCA modifié sur le département?</p>	<p>A ce jour, le PCA évolue pour un service. Il s'agit du CDIF pour la vérification et numérotation des documents d'arpentage pour les géomètre-experts. 3 agents seront mobilisés en présentiel.</p>	<p>Tiens donc ! Il fallait brader la mission topo et foncière à l'IGN ? Maintenant, elle devient fondamentale pour l'économie. Nous nous en souviendrons !</p>

<p><b>Concernant les frais de repas :</b> Le décret n°2020-404 relatif à la prise en charge des frais de repas a été publié le 7 avril et précise que les frais de repas seront pris en charge depuis le 16 mars ce qui est une bonne nouvelle. Avez-vous des précisions sur les modalités d'application de ce décret à la DGFIP ?</p>	<p>Le directeur réfléchit au mode opératoire. Solution courant semaine prochaine.</p>	
--	---	--